

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



EDITO

LE 60^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DE 1958

Il y a 60 ans, le 4 septembre 1958, le Général de Gaulle présentait aux Français le projet de Constitution de la Vème République : « La Nation, qui seule est juge, approuvera ou repoussera notre œuvre. Au nom de la France, je vous demande de voter OUI le 28 septembre. »

Lorsque naît, dans l'esprit du Général de Gaulle, l'idée d'une nouvelle constitution, il est guidé par les idées suivantes : 1) mettre fin à la partitocratie, c'est-à-dire aux régimes des partis qui font et défont les gouvernements 2) mettre fin à l'immobilisme dont avaient fait preuve les Constitutions des IIIe et IVe Républiques 3) doter la France d'une Constitution, qui est la Loi fondamentale, dont la solidité permet d'assurer, en toutes circonstances, le fonctionnement de l'Etat et des institutions. De Gaulle considérait que « Le trouble dans l'Etat a pour conséquence inéluctable la désaffection des citoyens à l'égard des institutions. »

La Constitution de 1958 a permis à la France de se doter d'un régime politique et institutionnel stable, structuré, dont la solidité lui a permis de surmonter toutes les difficultés : « la décolonisation algérienne (1958-1962), la démission de de Gaulle (1969), le décès de Georges Pompidou alors président de la République en exercice (1974), l'alternance politique (1981), les périodes de « cohabitation » officielles (1986-1988, 1993-1995, 1997-2002) ou officieuses (1974-1976, 1988-1991). » (1)

La Constitution de 1958 a connu de nombreuses révisions, 24 depuis 1958, dont 17 depuis 1992, sans perdre son âme, ni affaiblir le texte fondamental. Le Président de la République est à l'initiative de ces révisions constitutionnelles avec une exception, l'instauration du quinquennat présiden-



tiel en 2000 proposé par le Premier ministre de « cohabitation », Lionel Jospin (2). Ce « volontarisme politique » affiché par les présidents de la République en matière de révision constitutionnelle se justifie selon Bélig Nablî : « La fonction de gardien de la Constitution du Président de la République n'est d'ailleurs pas contradictoire avec ses initiatives : protéger la Constitution, c'est également l'adapter. »

Le reproche qui est fait à la Constitution de 1958 est d'avoir permis l'instauration d'un régime présidentiel fort, ce qui se traduit par un déficit démocratique que dénonce la gauche, lorsqu'elle est dans l'opposition. Mitterrand et Hollande se sont parfaitement glissés dans les « draps » protecteurs de la Constitution de 1958.

A ceux qui prônent l'avènement d'une VIe République, avec une « constituante » de type vénézuélien, les Français diront « non ».

Pour nous, il est essentiel de conserver la Constitution de 1958, ce qui n'exclut pas les révisions que permet son adaptabilité. Emmanuel Macron avait lancé le chantier d'une révision constitutionnelle. Le contexte politique actuel ne permet pas une réouverture de ce chantier.

(1) Article de Bélig Nablî, universitaire et directeur de recherche à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), spécialiste des questions institutionnelles. Publié sur le site d'information Chronik.fr.

(2) 24 septembre 2000 - Référendum sur la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Le oui l'emporte par 73,2 % des suffrages exprimés, mais la participation est à peine supérieure à 30 %, fait unique depuis l'instauration du suffrage universel en 1848.

Marc FRAYSSE,
Ancien Député,
Président de France Unie

HOMMAGE**Hommage international à
notre cher Charles Aznavour**

Homme de conviction, attaché aux valeurs de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Il s'est toujours engagé pour des causes humaines et fraternelles.

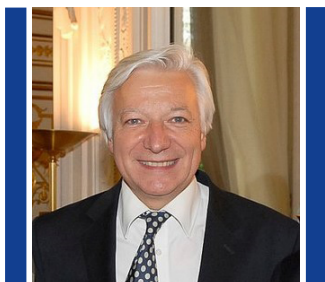
Fidèle à ses racines arméniennes, il s'est complètement impliqué pour le développement de l'Arménie et notamment après le tremblement de terre le 7 décembre 1988. Charles Aznavour par son talent de chanteur, d'écrivain, d'acteur et de compositeur nous a fait vivre et rêver.

Par son courage, sa volonté et sa passion, et malgré un début de carrière difficile, il a prouvé, et c'est un exemple, que tout est possible.

Merci Charles Aznavour, vous êtes dans nos cœurs à jamais.

Marc FRAYSSE,
Ancien Député,
Président de France Unie

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



Semaine du 5 octobre 2018

www.france-unie.fr

Sommaire

p1- Edito

Le 60^e anniversaire de la Constitution de 1958

p 2 - Hommage

Hommage international à notre cher Charles Aznavour

p 3 - Sommaire

Informations importantes

p 4 - Politique

La politique en quelques mots

p 5 - Point de vue

Collomb à Lyon - Le nouveau temps de la macronie

p 6 - Livre

Ce que nous vous conseillons

p 7 - Livre

A paraître

p 8/9 - INVITATION - Les petits déjeuners de l'économie

Le Petit déjeuner de l'économie du

Vendredi 26 octobre 2018

Invité : François TURCAS, Président de la CPME du Rhône.

Thème : « Loi PACTE : la libération des TPE-PME est-elle 'en marche' ? »

Informations importantes

France Unie vous informe que suite à une restructuration de la communication, la seule et unique boîte e-mail de contact est accueil.franceunie@gmail.com. Les autres boîtes e-mails ne seront plus lues.

Pour continuer à recevoir les lettres d'informations de France Unie ainsi que les invitations aux «Petits déjeuners de l'économie» et aux «Théâtre de la pensée», nous vous conseillons d'ajouter la boîte e-mail lalettre@franceunie.com à votre carnet d'adresse et de vérifier dans un premier temps vos boîtes «Spam» et/ou «Courriers indésirables» afin d'autoriser cette adresse mail à vous délivrer des messages.

Vous pouvez également vous inscrire aux newsletters sur cette adresse :

<https://www.france-unie.fr/newsletters/>

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



POLITIQUE

LA POLITIQUE EN QUELQUES PHRASES DU GENERAL DE GAULLE

Pour le 60^{ème} Anniversaire de la Constitution de 1958, j'ai voulu donner à lire quelques phrases du Général de Gaulle, en rappelant que, pour nous, le gaullisme n'est ni une nostalgie, ni une doctrine politique figée faites de recettes qui s'appliqueraient en toutes circonstances. Il s'agit d'une morale de l'action qui se résume ainsi : « Ce que nous sommes ? Nous sommes des Français de toutes origines, de toutes conditions, de toutes opinions, qui avons décidé de nous unir dans la lutte pour notre pays. » (De Gaulle, 1941, à l'Albert Hall). Ce que je retiens : « des Français de toutes origines, de toutes conditions, de toutes opinions ».

Contre la partitocratie

« Une fois de plus, exploitant la faculté démesurée d'oubli des clientèles électorales, l'antique propension française à se disperser en tendances verbeuses et à s'amuser des jeux politiques comme on le fait des luttes du cirque ou des concours au mât de cocagne, enfin l'aversion des intérêts organisés à l'égard d'un pouvoir fort, les partis restaureraient leur primauté et remettraient en marche le déclin. »

« Pour moi, dans le drame national, la politique devait être l'action au service d'une idée forte et simple. Mais eux [les politiciens], poursuivant les mêmes chimères qu'ils caressaient depuis toujours, n'acceptaient pas qu'elle fût autre chose qu'une chorégraphie d'attitudes et de combinaisons, menée par un ballet de figurants professionnels, d'où ne devaient en sortir jamais qu'articles, discours, exhibition de tribuns et répartition de places. »

« Au caractère fractionnel des partis, qui les frappe d'infirmité, s'ajoute leur propre décadence. Celle-ci se cache encore sous la phraséologie. Mais la passion doctrinale, qui fut jadis la source, l'attrait, la grandeur des partis, ne saurait se maintenir intacte en cette époque de matérialisme indifférente aux idéals. N'étant plus inspirés de principes, ni ambitieux de prosélytisme, faute de trouver audience sur ce terrain, ils vont inévitablement s'abaisser et se rétrécir jusqu'à devenir chacun la représentation d'une catégorie d'intérêts. Si le pouvoir retombe à leur discrétion, il est certain que leurs dirigeants, leurs délégués, leurs militants, se mue-
ront en professionnels faisant carrière dans la politique. »

Contre le carcan des doctrines figées et des idéologies

« Dans le mouvement incessant du monde, toutes les doctrines, toutes les écoles, toutes les révoltes n'ont qu'un temps.

Christian GAMBOTTI
Bureau des études
de France Unie

« Il est vrai que je ne m'en remettrai pas aux leçons changeantes de maints docteurs qui manient en tous sens et dans l'abstrait le kaléidoscope des théories. Il est vrai que je ne me livrerai pas à la voltige d'idées et de formules que pratiquent les jongleurs de doutes et de contres, les illusionnistes pour colloques et journaux, les acrobates de la démagogie. »

« En économie, non plus qu'en politique ou en stratégie, il n'existe, à mon sens, de vérité absolue. Mais il y a les circonstances.

Le ni droite ni gauche

« La France, c'est tout à la fois. C'est tous les Français. C'est pas la gauche, la France, c'est pas la droite, la France. Naturellement, les Français, comme de tout temps, ils l'ont eu, ressentent, en eux, des courants. Il y a l'éternel courant du mouvement qui va aux réformes, qui va au changement, qui est naturellement nécessaire. Et puis, il y aussi un courant de l'ordre, de la règle, de la tradition, qui, lui aussi, est nécessaire. C'est avec tout ça qu'on fait la France. Prétendre faire la France avec une fraction, c'est une erreur grave. Et prétendre représenter la France au nom d'une fraction, cela, c'est une erreur nationale impardonnable. Vous me dites : « A droite, on dit que vous faites une politique de gauche, au-dehors ». A gauche, du reste, vous le savez bien, on dit : « De Gaulle, il est là pour la droite, pour les monopoles », pour je ne sais pas quoi. Le fait que les partisans de droite et les partisans de gauche, me déclarent que j'appartiens à l'autre côté prouve précisément ce que je vous dis. C'est-à-dire que maintenant, comme toujours, je ne suis pas d'un côté, je ne suis pas de l'autre, je suis pour la France. »

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



**POINT DE
VUE**

COLLOMB À LYON

LE NOUVEAU TEMPS DE LA MACRONIE

Le départ volontaire de Gérard Collomb du gouvernement, ne tenant pas compte de la position du Président de la République, constitue un fait politique majeur. Désireux de retrouver son siège de maire de Lyon, l'ancien Ministre d'Etat, en charge de l'Intérieur, a secoué le délicat édifice de la majorité présidentielle.

Je ne me prononcerai pas sur le bien-fondé de cette démission et ce retour en terre lyonnaise... En revanche, il faut en mesurer les effets politiques.

Gérard Collomb a laissé comprendre dans son discours de départ à Beauvau que la situation dans de nombreuses villes l'inquiétait. Il a dressé un état des lieux préoccupant avec la main mise des réseaux de trafiquants et des mouvements religieux radicalisés sur un grand nombre de quartiers. Sa crainte de voir se développer des « face à face » à terme est de fait le constat de son impossibilité à apporter une réponse mais son propos nous fait comprendre également qu'il n'a pas été entendu au plus haut sommet de l'Etat sur ces questions.

C'est un désaccord d'autant plus profond, qu'il installait son dispositif de police de proximité dont on peut craindre qu'il ne se révèle peu efficace s'il n'est pas épaulé par une « politique globale » pour reprendre les termes de l'ancien ministre.

C'est une figure de route de la macronie qui s'éloigne. Lui le premier des fidèles, prend ses distances et le confirme de façon étonnante à Lyon. En effet, il a tenu à préciser que pour les élections municipales de 2020, il ne partirait pas avec l'étiquette « LREM », préférant proposer un rassemblement plus large...

La logique du « en même temps » serait donc arrivée à s'essouffler pour que Gérard Collomb lui préfère l'esprit de sa nouvelle association politique locale « prendre un temps d'avance » !

Rarement, un départ ministériel aura provoqué autant de secousses dont les répliques ne se mesurent pas encore. Le mécontentement en cette rentrée ne se porte pas vers d'autres composantes politiques ; pour autant, il témoigne d'un sentiment d'éloignement du pouvoir, de perte de crédibilité à apporter des solutions.

Emmanuel Macron devra trouver une dynamique nouvelle pour espérer passer le cap des élections européennes car il ne suffira pas de quelques éléments de langage comme celui déjà usité des « progressistes contre nationalistes » pour s'imposer. C'est l'enjeu de ce dernier trimestre 2018. Aura-t-il la capacité de mettre en place une stratégie politique capable de rassembler à nouveau ? A suivre !

Marc FRAYSSE,
Ancien Député,
Président de France Unie

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



LIVRE

CE QUE NOUS VOUS CONSEILLONS

Ferdinand Mélin-Soucramanien, Constitution de la République française. 2019 - 16e éd. Poche – 29 août 2018.



Présentation de l'éditeur

Ce recueil tente de faire oeuvre citoyenne en donnant à voir ce qu'est aujourd'hui la Constitution de la République française, alors qu'elle a été profondément réformée par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008. Cette révision, sans conteste la plus importante depuis 1958, est de si grande ampleur, qu'à vrai dire, on peut se demander si l'on n'a pas affaire à « une nouvelle Constitution ». L'une des innovations majeures de celle-ci réside dans la création d'une question prioritaire de constitutionnalité à l'article 61-1 de la Constitution. Cette procédure entrée en vigueur le 1er mars 2010 fait pénétrer la Constitution dans les prétoires et tend ainsi à faire du droit constitutionnel un véritable droit vivant.

L'auteur

Ferdinand Mélin-Soucramanien né le 10 février 1966 à Aix-en-Provence, est un professeur de droit public à l'Université de Bordeaux et constitutionnaliste français. Il a fait partie de la commission Jospin sur la rénovation et la déontologie de la vie publique. Il est nommé en avril 2014 déontologue de l'Assemblée nationale. Le poste a été créé en 2011 afin de prévenir les conflits d'intérêts : le déontologue est chargé de recevoir les déclarations d'intérêts et de conseiller les députés. Son mandat s'étant achevé en juin 2017, il fait paraître une tribune au HuffPost déclarant que « L'institution du Déontologue à l'Assemblée doit à mes yeux être consolidée et ses moyens humains et budgétaires accrus. »

L'Avis de France Unie

Certes, le livre de Ferdinand Mélin-Soucramanien est un manuel classique de droit constitutionnel qui s'adresse aux étudiants de droit, des instituts d'études politiques, aux candidats aux concours administratifs. Mais, il intéresse aussi ceux qui veulent comprendre la Loi fondamentale qui structure la Cinquième République et son évolution, la vie politique et nos libertés. Dans son essai *Le Coup d'État permanent*, publié en 1964, sous la présidence du Général de Gaulle, Mitterrand critique la lettre de la Constitution de 1958. Mitterrand qui n'était pas à une contradiction près, va utiliser à son profit tous les ressorts d'une Constitution qu'il rejetait à l'origine.

Marc FRAYSSE
Président de France Unie
Ancien Député

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



LIVRE

À PARAÎTRE



Marc FRAYSSE
LA FRANCE DE DEMAIN
Faut-il jeter le vieux
monde avec l'eau du
bain ?

Je publierai, au premier trimestre 2019, mon prochain livre : « LA FRANCE DE DEMAIN. » Il s'agit, pour moi, de poursuivre la réflexion commencée avec mon précédent livre « LA FIERTE D'ÊTRE FRANÇAIS », publié en 2013. Un chapitre sera consacré au thème suivant : « Comment les Français voient la France de demain ? », avec la publication de vos témoignages. Vous pouvez, dès à présent, nous envoyer vos réflexions sur ce thème, alors que nous vivons les soubresauts d'un monde nouveau dont le sens nous échappe parfois, tant notre société se caractérise par la perte de ses repères. Napoléon voulait construire ces plaques de granit sur lesquelles adosser la France de demain, ce qu'il a fait entre 1802 et 1810. De Gaulle a voulu instaurer une Vè République pour lutter contre le désordre et l'affaiblissement de la France, c'est ce qu'il a fait entre 1958 et 1969. Je n'oublie pas l'action des hommes remarquables que furent Jaurès, Blum ou Clémenceau. Pour parler de demain, il faut connaître notre passé. C'est à lumière de l'œuvre de ceux qui ont fait la France que je veux conduire une réflexion sur la France de demain, c'est en parlant sans tabous de ce qui se passe aujourd'hui, c'est à l'aide de vos témoignages que je veux parler de cette France de demain.

Marc FRAYSSE
Président de France Unie
Ancien Député

INVITATION

NOUS AURONS L'HONNEUR ET LE PLAISIR D'ACCUEILLIR :

FRANÇOIS TURCAS, PRÉSIDENT DE LA CPME DU RHÔNE

L'INVITE DU MOIS Nous aurons l'honneur et le plaisir d'accueillir à notre 57 ^e édition :	THEME : Loi Pacte : la libération des TPE-PME est-elle « en marche » ?
Vendredi 26 octobre 2018 A partir de 7 h 45 Au SOFITEL Lyon Bellecour 20, quai Gailleton – 69002 Lyon Participation : 184/personne	 <p>François TURCAS Président de la CPME du Rhône</p> 

Le vendredi 26 octobre 2018

Sur le thème :
**Loi Pacte : la libération des TPE-PME
 est-elle «en marche» ?**

A partir de 7 h 45
 Au SOFITEL Lyon Bellecour
 20 quai Gailleton, 69002 Lyon

Inscription en ligne :

<https://goo.gl/forms/gJ0EHiWT9JcKQ2y22>

Ou formulaire papier à imprimer en bas de la lettre.



NOM : _____

Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Tel : _____ Portable : _____

Profession : _____

Mandat électif : _____ Lieu : _____

 ADHESION

 RENOUELEMENT

- | | |
|--|------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cotisation simple | 1an : 30 € |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cotisation couple
(joindre un bulletin pour le conjoint) | 1an : 40 € |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cotisation réduite
(moins de 26ans, étudiants, demandeurs d'emploi) | 1an : 15 € |
| <input type="checkbox"/> Soutien
je désire faire un don pour soutenir France Unie | € |

Date et Signature obligatoires :

Merci de remplir le plus lisiblement possible ce document et de nous le renvoyer à l'adresse indiquée. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux données personnelles qui vous concernent. Seule l'association France Unie est destinataire des informations que vous lui communiquez.

Directeur de la publication :

Marc Fraysse - Directeur de la rédaction : Christian Gambotti - Coordination : Sylvaine Gibert - Comité de rédaction : Marc Fraysse, Christian Gambotti,

Courriel : accueil.franceunie@gmail.com. Tel : 04 37 47 83 23 - 06 84 76 36 12

FRANCE UNIE - Club de Lyon : 1 Cours de la République 69100 Villeurbanne -

INVITATION

LES PETITS-DEJ' DE L'ECONOMIE

La confiance est dans l'action !

Marc FRAYSSE, ancien Député, Président de l'association France Unie, a le plaisir de vous convier à la prochaine édition des **PETITS-DEJ' DE L'ECONOMIE**, moments d'échanges d'idées et d'expressions, pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent contribuer au débat citoyen.

L'INVITE DU MOIS

Nous aurons l'honneur et le plaisir d'accueillir à notre 57^e édition :

Vendredi 26 octobre 2018
A partir de 7 h 45

Au SOFITEL Lyon Bellecour
20, quai Gailleton – 69002 Lyon

Participation : 18€/personne



THEME :

Loi Pacte : la libération des TPE-PME est-elle « en marche » ?

François TURCAS

Président de la CPME
du Rhône

CPME 69



NOM :PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :VILLE :
TELEPHONE :COURRIEL :

- N'assistera pas à cet événement
- Sera présent le vendredi 26 octobre 2018 à la 57^e édition des "PETITS-DEJ' DE L'ECONOMIE"

Participation : 18 euros par personne

Règlement à votre convenance, soit par courrier (chèque à l'ordre de l'Hôtel Sofitel) soit sur place (CB ou espèces).

Vous pouvez vous inscrire :

- Par courrier : France Unie – 1 cours de la République – 69100 Villeurbanne
- Par courriel : accueil.franceunie@gmail.com
- Par téléphone : 04 37 47 83 23 - 07 89 84 04 75
- En ligne : <https://goo.gl/forms/gJ0EHWT9JcKO2v22>

(Pour information, votre inscription engage France Unie auprès de l'Hôtel Sofitel. Aussi, en cas d'empêchement, auriez-vous l'obligeance de nous prévenir au moins 48 h à l'avance).